

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CHAZI CONSTRUCTION »

Siège Abidjan, Marcory, 11 RUE CITRONNIER, Lot
00, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 26/01 et 08/02/2023 reçus par Me OPPRIO-N'GUESSAN IRENE-CHANTAL , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 22/02/ 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHAZI CONSTRUCTION »

Objet : - Les travaux de BTP, de bornage et de décapage ;

- La pose de poteaux, le câblage et l'électrification ;

- L'ouverture de voies et le bitumage

- Le remblayage de terrains et de voies ;

- Le morcellement des terrains ;

- Le lotissement de terrains ;

- La construction de bâtiments et d'immeubles ;

- L'achat et la vente d'équipements de construction, de matériels, de machines et d'engins.

- L'achat et la vente de camions.

Et plus généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation et le développement.

Et pour la réalisation de l'objet social

- L'emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

- La prise de participation dans toutes entreprises, sociétés ivoiriennes ou étrangères créées ou ayant un objet similaire.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, 11 RUE CITRONNIER, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M HOBEICHE ZIAD (COGÉRANT), M JABBOUR CHARBEL (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01367 du 28/02/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16666/GTCA/RC/2023 du 28/02/2023

